

Détenteur de l'A.M.M et EMB.: Life Scientific Ltd. - Block 4. Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4. Irlande

Type d'action : Herbicide (HRAC 15, anciennement K3)

Formulation: Concentré émulsionnable (EC) 960 g/L (86.5% p/p) de S-Métolachlore Composition: UFI: 50EF-VG4N-2109-H0G6



S-METOLASTAR (Nº d'A.M.M.: 2160479)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des veux

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

FUH208 Contient du S-métolachlore. Peut déclencher une réaction allergique.

FUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé

humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les aérosols. P261 P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des

déchets.

P391

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettover le

matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des

routes.

Pour protéger les eaux de surface, ne pas appliquer le produit sur parcelle

drainée en période d'écoulement des drains.

Pour protéger les eaux de surface, respecter une zone non traitée de 20 SPe3 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé

permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

Délai de rentrée : 48 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert. 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse

Socialiste de la contact gutante, enlever tout vêtement souillé, nncer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les veux ; rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation ; en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours ; le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'Indestion , incer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les ecours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale ; contacter votre vétérinaire

Consulter ce livret avant toute utilisation.

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com. Distribué par : Life Scientific France, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.lifescientific.com



170260607801 V9

Fabriqué en UF N° de lot et date de fabrication : voir emballage

Property of Life Copy

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le S-Métolachlore est un herbicide systémique, il pénètre dans les plantes lors de la levée, principalement par l'hypocotyle et, dans une moindre mesure, par les racines. La synthèse de nombreux composants de l'adventice, notamment des lipides, est perturbée ce qui entraîne la destruction de la plante.

Le S-Métolachlore appartient à la famille des chloroacetamides, il est classé dans le groupe HRAC 15 (anciennement K3).

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes, en plein champ

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Délai avant récolte (jour)	ZNT aquatique
Grandes cultures					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0.6 L/ha	1 /an*	90 jours	20 mètres dont DVP* 5 mètres

^{*} DVP: dispositif végétalisé permanent.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls

Spectre d'efficacité de S-METOLASTAR Sensibilité des principales adventices à la dose de 0.6 L/ha de S-METOLASTAR

Digitaires sp.	
Panic pied-de-coq	
Sétaires sp.	
Véronique feuille de lierre	
Gaillet	
Mercuriale	
Morelle	
Amarante	
Atriplex	
Fumeterre	
Mouron blanc	
Pensée	
Renouée des oiseaux	1
Renouée persicaire	
Ravenelle	
Chénopode	
Colza	
Matricaire	
Renouée liseron	

Efficacité très satisfaisante
Efficacité satisfaisante
Efficacité faible
Efficacité insuffisante

INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

Afin d'assurer une bonne absorption de S-METOLASTAR par les racines et l'hypocotyle, et par conséquent une efficacité optimale du produit, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide, propre et finement préparé.

Sur betterave : appliquer S-METOLASTAR selon une des méthodes suivantes :

- post-semis / pré-levée de la culture à 0.6 L/ha,
- post-levée (à partir du stade 2 feuilles de la culture).

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. En fonction de la flore visée et de l'infestation, utiliser S-METOLASTAR seul, en mélange, ou en programme.

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant emploi.

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de S-METOLASTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie

Utiliser S-METOLASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha.

Cultures de remplacement

Pour les cultures de remplacement en cas d'échec de la culture traitée, les possibilités sont : haricot, maïs, soja, tournesol. Pour toute autre culture, consulter votre conseiller technique habituel.

Cultures suivantes dans la rotation

Toute culture est possible dans la rotation. En cas de semis d'une graminée fourragère en culture suivante, effectuer un labour après récolte de la culture désherbée avec S-METOLASTAR.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premien lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

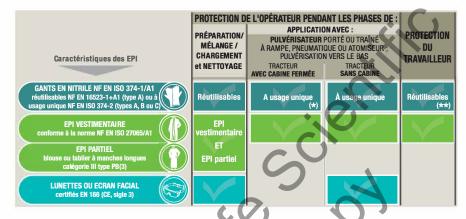
BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

(Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.



- EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MÁTERIEL PENDANT LA PHASE DE PULYÉRISATION, DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÉTRE PORTÉS QU'Á L'EXTERIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÉTRE STOCKÉS APRÉS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.
- ** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURETRAITÉE.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Un nettoyage complet du matériel de pulvérisation est important afin d'éviter tout risque de phytotoxicité lors d'une utilisation ultérieure du pulvérisateur.

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être vidée puis rincée à l'eau claire.

Remplir à nouveau la cuve avec de l'eau et un produit nettoyant adapté. Faire fonctionner l'agitation pendant un quart d'heure et vider.

Rincer de nouveau la cuve avec de l'eau claire.

Nettoyer le reste de l'appareil (rampe, circuit, buses...) avec de l'eau et un produit nettoyant adapté.

Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage.
Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés véoétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

